

MARDI 12 FEVRIER 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONVENTION AFE – CLUSTER LUMIERE

## Association Française de l’Eclairage et Cluster Lumière : innover ensemble au service de la filière



Afin de faire bénéficier toute la filière éclairage de leur complémentarité, l’Association Française de l’Eclairage (AFE) et le Cluster Lumière ont signé une convention pour réaliser ensemble des démonstrateurs et répondre aux besoins d’information de l’ensemble des acteurs de la filière.

Photo :

Premier plan, g. à d. : Michel Francony, Président de l’AFE, et François Corteel, Président du Cluster Lumière. Deuxième plan, g. à d. : Alain Azaïs, Délégué Général AFE, Alain Van Der Ham, Président AFE Rhône-Alpes, Patrick Clert-Girard, Délégué Général Cluster Lumière.

**Contacts Presse :**

**AFE :** Pierre-Yves Monleau – Tél 01 45 05 72 79 – [pymonleau@afe-eclairage.fr](mailto:pymonleau@afe-eclairage.fr)

**Cluster Lumière :** Jean Remy • Tél. 06 75 91 38 15 • [jean.remy@intelligible.fr](mailto:jean.remy@intelligible.fr)



CONVENTION AFE – CLUSTER LUMIERE

## **Association Française de l'Éclairage et Cluster Lumière : innover ensemble au service de la filière**

Michel Francony et François Corteel, Présidents de l'Association Française de l'Éclairage et du Cluster Lumière, ont signé ensemble une convention lundi 11 février 2013 à Lyon. Les deux organisations s'engagent à mettre en œuvre des actions communes et à jouer un rôle de relai d'informations auprès de leurs adhérents respectifs, au service de toute la filière éclairage.

### **Dès 2013, les premières actions coordonnées s'articuleront autour de :**

- La réalisation de démonstrateurs par les laboratoires et les industriels du Cluster Lumière sur les propositions établies conjointement avec l'Association Française de l'éclairage, en respectant les attendus de l'ADEME et du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie. Ces démonstrateurs devront valider des concepts, des technologies, des réglementations et des bonnes pratiques, prouvant ainsi l'efficacité de solutions globales d'éclairage pour satisfaire les besoins de l'homme.
- L'organisation de conférences, de réunions, de manifestations communes en vue de sensibiliser les entreprises et les usagers sur les bonnes pratiques, les normes, les technologies, les innovations dans les nombreux domaines de l'éclairage.
- Une large promotion par le Cluster Lumière du programme de formation de l'AFE.

### **Cette convention met en valeur la complémentarité des deux associations :**

**« Éclairer pour l'homme avec les meilleure technologies possibles ».**

#### **L'Association Française de l'Éclairage (AFE) :**

L'AFE, association militant pour la réalisation d'éclairages maîtrisés sur le plan de l'énergie, respectueux de l'environnement et facteurs de bien-être pour tous, est le lieu, en France, de débats et de réflexion sur l'éclairage. Véritable réseau soucieux de partager un langage commun, elle promeut les bonnes pratiques en éclairage. L'AFE fédère la filière de l'éclairage autour de valeurs scientifiques et techniques démontrées, objectives et significatives pour émettre des points de vue consensuels.

Elle est l'interface naturelle avec les spécialistes éclairage d'EDF, du Syndicat de l'éclairage et des représentants des organisations professionnelles (installateurs, distributeurs, grossistes, ingénieurs des villes, concepteurs lumière, architectes, médecins ergonomes...)

L'AFE est en charge de la normalisation française en éclairagisme auprès de l'AFNOR. L'activité de son groupe d'experts est reconnue pour l'élaboration des normes.

Elle est le représentant français de la Commission Internationale de l'Éclairage (CIE) et participe ainsi aux travaux de normalisation européens et internationaux en éclairagisme.

Elle compte un millier d'adhérents.

#### **Contacts Presse :**

**AFE :** Pierre-Yves Monleau - Tél 01 45 05 72 79 - [pymonleau@afe-eclairage.fr](mailto:pymonleau@afe-eclairage.fr)

**Cluster Lumière :** Jean Remy • Tél. 06 75 91 38 15 • [jean.remy@intelligible.fr](mailto:jean.remy@intelligible.fr)



### **Le Cluster Lumière**

Le Cluster Lumière permet la mise en contact des acteurs de la recherche et de l'innovation en éclairage en vue d'accélérer l'innovation de solutions d'éclairage à haute performance et éco-efficientes, de développer l'activité économique et la compétitivité des entreprises et promouvoir les acteurs de la filière. Le mode d'action privilégié du Cluster Lumière est de fédérer les acteurs de la filière autour de projets coopératifs d'innovation et de partenariats opérationnels.

Les actions et projets du Cluster et de ses membres sont guidés par les principes définis dans la Charte du Cluster Lumière. Il rassemble à ce jour 148 adhérents.

#### **Association Française de l'Éclairage**

17, rue de l'Amiral Hamelin  
75783 Paris Cedex 16  
[www.afe-eclairage.com.fr](http://www.afe-eclairage.com.fr)

Président : Michel FRANCONY  
Délégué Général : Alain AZAÏS

#### **Cluster Lumière**

Palais du Commerce  
Place de la Bourse  
69289 Lyon Cedex 2  
[www.clusterlumiere.com](http://www.clusterlumiere.com)

Président : François CORTEEL  
Délégué Général : Patrick CLERT-GIRARD

#### **Contacts Presse :**

**AFE :** Pierre-Yves Monleau - Tél 01 45 05 72 79 - [pymonleau@afe-eclairage.fr](mailto:pymonleau@afe-eclairage.fr)

**Cluster Lumière :** Jean Remy • Tél. 06 75 91 38 15 • [jean.remy@intelligible.fr](mailto:jean.remy@intelligible.fr)